



Monsieur Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 14 février 2017

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre du Développement durable et des Infrastructures.

Suite à une demande de citoyens de Dudelange il y a plus d'un an et dans le cadre de sa réponse à une question parlementaire, Monsieur le Ministre avait fait entrevoir la possibilité de prolonger la ligne RGTR 200 Luxembourg-Bettembourg jusqu'au Laboratoire National de Santé avec terminus à la route de Bettembourg à Dudelange.

De même, il était envisagé de prolonger la ligne 305 de la zone industrielle Riedgen vers le centre de Dudelange afin d'offrir une liaison entre la ville de Dudelange et le pôle d'emploi de la zone concernée.

- Monsieur le Ministre peut-il me dire s'il est toujours prévu de créer ces liaisons directes de transport en commun entre la ville de Dudelange et la ville de Luxembourg, respectivement la zone industrielle Riedgen ?
- Dans l'affirmative, quand est-ce que cette nouvelle offre pourra être proposée aux usagers des transports publics ?

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Claudia Dall'Agnol
Députée



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dossier suivi par Christian Alff
Service des séances plénières et
secrétariat général
Tél : 466.966.223
Fax : 466.966.210
e-mail : calff@chd.lu

Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec le Parlement
Luxembourg

Luxembourg, le 14 février 2017

Objet : Question parlementaire n° 2764 du 14.02.2017 de Madame la Députée Claudia
Dall'Agnol

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer par la présente la question parlementaire sous objet.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir la réponse du Gouvernement dans le délai d'un
mois afin que je puisse la faire publier avec la question au compte rendu.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Mars Di Bartolomeo
Président de la Chambre des Députés